Une grammaire pédagogique contextualisée

K. Chovancová et D. Rašová

La conception d'une grammaire de langue nécessite un certain nombre de choix faits au préalable qui vont en déterminer la visée, les objectifs et le caractère. La grammaire de la langue slovaque pour les publics francophones dont la conception est ici envisagée, ouvrage grammatical visant un destinataire spécifique, se veut une grammaire contextualisée.

1 La notion de contextualisation

À l'époque de la mise en valeur des compétences communicatives plurilingue et pluriculturelle des individus, la contextualisation, terme relevant du vocabulaire de la didactique des langues étrangères, connaît au moins deux acceptions. Premièrement, il renvoie à l'enseignement des faits de grammaire à travers des contextes linguistiques et des contextes communicatifs concrets. S'opposant à la présentation des faits de langues isolés (grammaire décontextualisée), cette façon d'enseigner la langue est au coeur de l'approche communicative dont l'essor dans la didactique date de la fin des années 1970. Prenant appui sur le concept de *compétence communicative* mis en avant par D. Hymes (1966) et étant partiellement liée au concept d'*autonomie de l'apprenant*, inspiré par la philosophie de J. Habermas et travaillé en France par H. Holec (1979), elle ouvre à l'apprenant l'accès aux formes et aux structures de la langue situées dans des contextes riches de sens.

Deuxièmement, la contextualisation est liée aux besoins d'un enseignement des langues qui vise une meilleure valorisation possible du bagage linguistique de l'apprenant, en construisant une nouvelle compétence à partir des acquis préexistants, tant en langue maternelle qu'en langues étrangères. En ce sens, il renvoie à « des variations (ou écarts) par rapport à une description vulgarisée transposant [...] des savoirs savants (ceux des sciences du langage et de la linguistique française / du français) ou véhiculant une description ordinaire moyenne (dite grammaire ordinaire ou description de référence) légitimée par les traditions de l'enseignement » (GRAC, 2011). Elle désigne également « des adaptations aux intuitions épilinguistiques et aux représentations métalinguistiques des apprenants, fortement informées par la nature morphosyntaxique

de la langue 1 et de son enseignement dans les premiers cycles des apprentissages de cette même langue 1 » (GRAC, 2011). Sous cette deuxième perspective, qui est proche de la nôtre lors de la conception d'une nouvelle grammaire du slovaque destinée aux publics francophones, la notion de grammaire contextualisée (mise en avant par J.-C. Beacco en 1997) est élaborée à partir d'une réflexion sur la nature des activités métalinguistiques des apprenants dans l'appropriation des langues.

Le travail métalinguistique, au sens large, comprend un vaste éventail de représentations que les gens se font sur leur langue. La terminologie de la grammaire, « pointe de l'iceberg » (Beacco, 1997, p. 133) dans l'étude de la langue, y appartient aussi. Les descriptions grammaticales, prenant différentes formes, provoquent des attentes métalinguistiques et créent une demande, chez l'apprenant, de pouvoir accéder à des outils lui permettant de lever le défi que représente pour lui ce type de terminologie. Les représentations métalinguistiques émergent non seulement de l'expérience de l'apprentissage en langue maternelle et en langue étrangère, mais aussi de l'expérience ordinaire de la communication. Ce sont « les métalangages naturels des langues [. . .], les formes d'auto-analyse des langues proposées » (Beacco, 1997 : 134) qui jouent un rôle significatif. Dans le processus de la conception d'un ouvrage grammatical il est nécessaire de tenir compte du contexte d'enseignement pour lequel il est destiné, pouvant être marqué par une culture métalinguistique assez éloignée de celle du pays dans lequel la langue dont le système grammatical est décrit est la langue d'origine. La conscience de la richesse de cette « culture métalinguistique préalable » peut représenter un atout dans la description linguistique de la langue à acquérir.

En général, le discours des grammaires (et le discours grammatical des enseignants) relève des discours de diffusion des connaissances (*cf.* Beacco – Kalmbach – Suso López [s. d.]). Il tend à répondre à un principe d'adaptation au lecteur / utilisateur, à entendre, dans ce cas, comme reformulation ou modification des descriptions savantes du français et de ses descriptions ordinaires, issues des précédentes, destinées à en faciliter l'accès.

2 Points de départ pour une contextualisation de la grammaire du slovaque

Le travail de contextualisation que nous nous proposons d'effectuer lors de la conception de la grammaire du slovaque pour les publics francophones poursuit une double logique. Premièrement, il s'agit d'adopter une optique contrastive et de montrer, lors de la description du système grammatical, les parallèles et les différences systémiques entre la langue slovaque et la langue française, en mettant progressivement en évidence les unes et les autres dans les structures des différentes parties de la grammaire envisagée. Ce type de mise en contexte d'enseignement est largement exploité dans la plupart des situations dans l'enseignement des langues étrangères. La théorie de la valence verbale se prête particulièrement bien à être traitée sous cette optique grâce aux différences de caractère structurel et génétique de la langue slovaque et de la langue française et grâce aux traditions particulières de penser la valence verbale dans les études linguistiques de provenances différentes.

Deuxièmement, en reliant ce projet de grammaire slovaque à d'autres recherches menées dans le cadre des études slaves, nous proposons de positionner les connaissances du système grammatical slovaque par rapport aux informations sur les systèmes des autres langues slaves de sorte que l'usager ait la possibilité de mettre à profit ses connaissances éventuelles de ces langues. Cette perspective voudrait répondre aux besoins de l'acquisition d'une langue slave (le slovaque) non seulement dans un milieu d'enseignement, mais aussi dans un milieu naturel. De fait, les apprenants francophones du slovaque sont souvent des personnes adultes, motivées par des besoins professionnels et, éventuellement, ayant une connaissance d'une autre langue slave, le plus souvent du russe ou du polonais. Pour exploiter ce type de contextualisation (l'apprentissage d'une langue slave en faisant référence aux systèmes grammaticaux des autres langues du même groupe linguistique), il serait utile de consacrer, dans la grammaire du slovaque envisagée, un espace adéquat à la présentation de certains aspects spécifiques relevant de la syntaxe (comparée) des langues slaves, par exemple aux questions liées aux catégories grammaticales du nom et à celles du verbe, à la flexion, à l'aspect, aux systèmes des temps et des modes verbaux, aux valeurs pragmatiques de l'ordre des mots etc. La piste menant vers des comparaisons effectuées au sein du groupe des langues slaves pourrait également s'appuyer sur les supports techniques (la base de données des cadres verbaux, la base de données terminologique, la plateforme d'exercices) censés soutenir l'apprentissage du slovaque et des autres langues slaves en autonomie. Le travail comparatif orienté vers les langues apparentées représente un complément important à l'optique contrastive entre la langue de départ (le français) et la langue cible (le slovaque).

Troisièmement, la contextualisation qui se met en place dans le projet de grammaire du slovaque que nous présentons ici, consiste en une approche interdisciplinaire adaptée qui se situe à la croisée des chemins entre la grammaire traditionnelle descriptive, la didactique des langues étrangères et le traitement automatique des langues.

Dans leur travail sur les contextualisations dans les grammaires du français destinées aux publics slovaque et tchèque, cas intéressant pour nous par son caractère complémentaire à notre propos, C. Bruley et B. Meszaros (2014) proposent une typologie des formes du discours contextualisé. Parmi elles, ils distinguent :

a. les expressions décrivant les différences entre les systèmes linguistiques de la langue de départ (le slovaque ou le tchèque, dans ce cas) et de la langue d'arrivée (le français), c'est-à-dire les comparaisons négatives du type *contrairement au français...* ;
b. les formulations faisant état des similitudes entre les systèmes (p. ex. *comme en français...*) ;
c. les modifications de la description ou de la catégorie grammaticale (redescription / recatégorisation) observables sous différentes formes, le changement s'opérant au niveau de l'appellation et/ou au niveau du contenu (la présentation des valeurs casuelles des articles français, insolite dans les grammaires de français de référence éditées en France, mais présente, par exemple, dans *Francúzska gramatika* de J. Taraba, parue en 1995 ou l'introduction d'une nouvelle catégorie grammaticale, celle d'*adjectif relatif* chez le même auteur) ;

d. les regroupements inhabituels de deux ou plusieurs faits linguistiques ;
e. les traductions et les équivalences, formes distinctes, quant à elles, mais toutes les deux concernant en priorité, semble-t-il, la présentation des exemples dans les grammaires, soit en en proposant la traduction soit en présentant les exemples de mots ou expressions appartenant à une telle ou telle catégorie grammaticale dans les deux langues avec un tiret, marque du rapport d'équivalence implicite entre les items, mais sans autres explications de leurs fonctionnements grammaticaux.

Nous tiendrons compte de cette typologie de la contextualisation en gardant ouverte la possibilité de son élargissement ou son adaptation pour nos besoins. Nous proposons notamment d'élargir le domaine de la mise en emploi des formes de contextualisation (a) et (b) aux groupes linguistiques qui sont représentés par la langue de départ et la langue d'arrivée au lieu de les limiter à la comparaison entre deux langues individuelles. Ainsi, les formulations faisant état des ressemblances et des différences concerneraient, dans notre cas, les systèmes de langues slaves et les systèmes des langues romanes.

Dans notre conception, la contextualisation est une opération réalisée au niveau métalinguistique consistant à mettre en évidence, de manière directe ou indirecte, les rapports interlinguistiques, soit entre les langues individuelles, soit entre les langues en tant que représentants des groupes linguistiques définis par la typologie, en vue d'une communication des connaissances sur les fonctionnements des systèmes linguistiques orientée vers des groupes cibles spécifiques.

3 Les rapports syntaxiques dans les grammaires françaises et slovaques

Pour développer la réflexion sur le concept de contextualisation, nous orienterons la suite de notre exposé vers le domaine des rapports syntaxiques. À l'aide de quelques exemples relevant du domaine de la syntaxe du slovaque et de celle du français nous montrerons les usages dans la présentation des faits syntaxiques relevant de la syntaxe du français et de celle du slovaque dans les discours grammaticaux scientifiques (de référence) et dans les discours pédagogiques respectifs concernant les deux langues. Ensuite, nous étudierons les possibilités de contextualisation de la description des faits syntaxiques du slovaque dans une grammaire conçue pour un public francophone. Pour le faire, il nous sera utile d'étudier les descriptions habituelles des faits syntaxiques propres à la langue slovaque et celles qui sont propres au français (avec plus d'attention consacrée aux premières, car elles sont moins accessibles au public francophone). Nous observerons aussi les modes de contextualisation des informations relevant de la syntaxe du français, lorsqu'elles sont présentées au public slovaque. Les traditions de la pensée linguistique slovaque mises en contraste avec la pensée linguistique française, la pratique de l'enseignement du français en Slovaquie et celle de l'enseignement du slovaque pour les Francophones s'avèreront instructifs, en apportant des éclaircissements nécessaires pour trouver une position adéquate qui permette, éventuellement, de formuler quelques recommandations à suivre dans la conception de la nouvelle grammaire du slovaque.

Notre attention portera sur les rapports entre les mots formant des syntagmes (groupes) qui vont, à leur tour, servir de matériau pour la formation des constructions d'un plus haut niveau (phrases, énoncés). Au sein de ce domaine, que les grammaires slovaques qualifient de « syntagmatika » (grammaire / niveau des relations syntagmatiques) et que les grammaires françaises qualifient, comme le font Wagner et Pinchon (1991 : 20), de celui des rapports de « solidarité des termes d'un syntagme » ou comme le fait Charaudeau (1992 : 14), de celui des « relations de combinaison » ou « relations syntagmatiques », les regards que les théoriciens adoptent vis-à-vis du sujet, varient. Les formes *syntagmatika*, *syntagmatický* (slov.) et *syntagmatique* (fr.) ne sont pas de parfaits équivalents terminologiques. Le terme français apparaît, le plus souvent, en collocation avec *axe*, désignant un des deux principes constructeurs du discours, à l'opposée de l'*axe paradigmatique*. Le terme slovaque désigne un niveau d'analyse syntaxique orienté vers des ensembles des unités de nature non phrastique.

Précisons que le terme « syntagme » (que nous préférerons, pour les besoins de cet exposé, au terme de « groupe », pour nous positionner plus près de la tradition terminologique slovaque) désigne pour nous, dans le sens d'Oravec et Bajzíková (1986), un groupement linéaire de mots, doté d'une organisation structurelle et d'un sémantisme reflétant une relation existant dans la réalité extralinguistique. Les définitions de ce terme que l'on trouvera dans les ouvrages grammaticaux de référence dans la linguistique française reposent sur les mêmes éléments, la plupart associant « syntagme » à un groupe (Riegel *et al.*, 2002 : 110 ; Le Goffic, 1993 : 22 ; Grevisse, 1991 : 7) à un ensemble (Wagner et Pinchon, 1991 : 20), éventuellement à une combinaison (Charaudeau, 1992 : 11) de mots, de termes, de signes, voire à une « réunion organique de mots » (Wilmet, 2010 : 38) [1]. Pourtant, certains points de l'exposé sur les formes et les structures des syntagmes en français sont formulés de manière différente que celle qui est utilisée dans les grammaires de la langue slovaque de provenance slovacophone. Il s'agit d'une différence d'optique que nous prenons pour significative, car elle peut être observée également quant il vient à la présentation des autres phénomènes syntaxiques. La tradition française de penser la grammaire opte, le plus souvent, pour une combinaison des points de vue (morphologique et syntaxique), de sorte qu'il est possible de parler d'une véritable approche morphosyntaxique. La tradition grammaticale slovaque préfère maintenir une distinction plus stricte entre la syntaxe et la morphologie. L'association étroite de ces deux perspectives y est moins fréquente et poussée en arrière plan par d'autres associations de points de vue, notamment celle qui noue la syntaxe à la sémantique. Ainsi, on parle, d'un côté, de *deskriptívna syntax* et, de l'autre côté, de *sémantická syntax*. Nous illustrerons la mise en emploi de ces différentes perspectives à travers les questions liées à la typologie et à la construction des syntagmes.

1. Les ressources françaises, à quelques exceptions près (*cf.* Wilmet, 2010), prennent les termes de *syntagme* et de *groupe* pour parfaits équivalents.

4 La typologie et les structures des syntagmes dans les perspectives slovaque et française

4.1 La typologie des syntagmes

La différence entre les approches de présentation des rapports syntagmatiques concerne d'abord la typologie des syntagmes. Le discours grammatical slovaque met l'accent sur le critère d'équivalence sémantique et fonctionnelle des membres du syntagme par rapport au syntagme entier. De ce fait, on distingue *predikatívna syntagma* (ex. maliar maľuje – l'artiste peint), *determinatívna syntagma* (ex. maľuje deti – il peint les enfants, v našom novom dome – dans notre nouvelle maison) et *koordinatívna syntagma* (ex. dieťa a matku – l'enfant et sa mère). D'après Oravec et Bajzíková (1986 : 11), le terme *koordinatívna syntagma* désigne le rapport syntaxique dans lequel la fonction syntaxique du syntagme est identique à la fonction de n'importe lequel de ses membres. *Determinatívna syntagma* renvoie au rapport syntaxique dans lequel la fonction syntaxique du syntagme entier est identique à la fonction syntaxique du noyau et elle est différente de la fonction syntaxique (des fonctions syntaxiques) du/des développement(s). *Predikatívna syntagma* s'emploie pour désigner un type de syntagme dans lequel la fonction du syntagme entier n'est pas en rapport d'identité avec les fonctions syntaxiques de ses membres.

À la différence des *predikatívna syntagma* et *determinatívna syntagma*, quant au nombre des membres, *koordinatívna syntagma* (ou *priraďovací sklad*) ne représente pas une unité close. Grâce à son caractère ouvert, ce type de syntagme peut contenir plusieurs éléments en rapport d'égalité syntaxique et fonctionnelle. La structure de ces éléments peut être hétérogène ; une même suite d'éléments coordonnés peut contenir des mots, des groupes de mots ou des propositions. N'importe quel membre de *koordinatívna syntagma* peut le représenter ; on constate qu'on a affaire, dans ce cas, à un rapport syntagmatique particulier qui n'a pas d'influence sur la structure globale de la phrase.

Determinatívna syntagma (ou encore *určovací sklad*) est formé de deux membres dont l'un, terme subordonné (ou dépendant), détermine l'autre, terme développé. La relation entre les membres ne peut pas s'intervertir. Par rapport au reste de la phrase, ce type de syntagme est représenté par le membre développé (le noyau) dont le *determinatívna syntagma* n'est qu'une variante plus précise. Notons que les termes *determinatívny* (slov.) et *déterminatif* (fr.) ne sont pas synonymes. *Determinatívny* (qui apparaît dans *determinatívny sklad* ou *determinatívna syntagma*) désigne le type de lien entre deux éléments syntaxiques qui est marqué par la subordination (la dépendance) de l'un par rapport à l'autre. *Déterminatif* (dit d'un modificateur du nom ou d'une proposition), synonyme à *restrictif* ou *sélectif*, a le sens de celui qui restreint le sens dénotatif (Riegel *et al.*, 1994 : 150, 179). Le concept de *détermination*, associé avec les rapports qui existent entre les éléments entrant dans la composition du syntagme nominal en français, n'a pas non plus cette signification en syntaxe de la langue slovaque où la catégorie grammaticale de déterminant est absente.

Predikatívna syntagma (ou *prisudzovací sklad*) relie deux membres syntaxique dont l'un actualise l'autre en exprimant une action, un état ou une propriété. C'est le fait

d'actualiser qui distingue ce type de syntagme de *determinatívna syntagma*. Ce dernier présente le rapport entre les deux membres comme donné. *Predikatívna syntagma* forme une ossature de la phrase à deux constituants et peut, sous certaines conditions, s'identifier à celle-ci. Comme c'était le cas de *determinatívna syntagma*, le rapport entre les membres ne peut pas s'intervertir. Ce type de syntagme est représenté par les deux membres, plus précisément, par le terme appelé prédicat [2].

Dans les grammaires du slovaque, la *parenthèse* et l'*insertion* ne représentent pas des types de rapports syntagmatiques à part, étant basées sur l'absence de tout rapport. Ceci vaut également pour l'apposition, qui se rapproche, par ses propriétés sémantiques, de la prédication et, par ses propriétés formelles, de la coordination, de sorte qu'on peut la considérer comme prédication cachée / voilée (slov. *zastretá*).

Les grammaires du français [3] identifient une pluralité de hiérarchies possibles des rapports qui se nouent entre les mots sur l'axe syntagmatique (Charaudeau, 1992 : 14) et font état de ces diverses perspectives (*cf.* Le Goffic, 1993 : 9-17). Néanmoins, dans le discours portant sur les faits syntaxiques du français, le critère pour la typologie des syntagmes généralement adopté est celui de la nature morphologique du noyau du syntagme. Ainsi, on distingue le groupe nominal, le groupe adjectival, le groupe verbal, le groupe adverbial etc., selon la catégorie grammaticale du noyau. Il s'agit, dans ce cas, d'une différence non négligeable entre les perspectives adoptées dans la tradition grammaticale slovaque et dans la tradition grammaticale française. Ni les rapports de coordination et de subordination, ni celui de prédication, jouant un rôle primordial dans la typologie slovaque, ne sont utilisées, dans la syntaxe du français, comme des critères pour une typologie des syntagmes. Ces relations sont envisagées dans une perspective générale et avec une portée large en ce qu'elles concernent non seulement les mots à l'intérieur d'une phrase simple, mais peuvent se déployer également entre les propositions au sein des phrases complexes. C'est au moment d'aborder ces dernières que les concepts de coordination et de subordination sont habituellement présentés dans les ouvrages de référence français sans vouloir nier l'importance de l'opposition entre le rapport d'égalité (de coordination) et celui d'inégalité (de dépendance, de subordination). Celles-ci, basées sur la possibilité ou l'impossibilité de l'indépendance formelle de l'élément, sont largement discutées dans les ouvrages de références étudiés et se trouvent au cœur de l'exposé sans égard à la perspective adoptée. La prédication, quant à elle, représente un phénomène qui est traité à part.

À la différence de la présentation de la syntaxe du slovaque, allant des unités plus petites vers les unités plus larges, c'est-à-dire du syntagme à la phrase, la visée de l'exposé sur la syntaxe française va, le plus souvent, de la phrase (ses types et ses formes), en passant par la typologie morphosyntaxique des groupes (basée, comme venons de le montrer, sur l'appartenance catégorielle des termes noyaux) vers les constituants syntaxiques (fonctions primaires et secondaires).

2. En dehors des prédications phrastiques, il existe des prédications semi-phrastiques, unités syntagmatiques où le rapport de prédication est opaque. Ce type de construction ne peut pas figurer indépendamment, mais prend toujours appui sur une autre prédication.

3. Nous avons pris pour références les grammaires de Grevisse et Goose (1986), Wagner et Pinchon (1991), Charaudeau (1992), Le Goffic(1993), Riegel *et al.* (2002), et Wilmet (2010).

4.2 Constructions syntagmatiques

Le discours grammatical slovaque utilise un triple classement des relations syntagmatiques : *zhoda* (accord ou congruence), *väzba* (rection) et *primkýnanie* (adjonction). Les deux premiers concepts, ceux d'accord et de rection, sont employés également dans le discours grammatical français avec des valeurs plus ou moins similaires. La notion d'adjonction, peu usitée dans la description de la syntaxe du français, s'emploie en slovaque pour désigner certains rapports hors rection verbale, notamment le rapport entre le verbe et le complément circonstanciel, p. ex. *bývať v hoteli* (rester à l'hôtel) ou *kráčať pešo* (aller à pied).

L'accord (*zhoda*), en tant que rapport syntaxique, en français et en slovaque, est une démonstration explicite du parallèlisme entre le terme développé et le terme développant, s'exprimant à l'aide de marques discrètes. Le terme développant s'adapte au terme développé en se dotant de l'ensemble ou d'une partie des catégories grammaticales propres à ce dernier. Au minimum il s'agit des catégories que les deux termes partagent. Le discours grammatical slovaque distingue *úplná zhoda* (accord total) et *čiastočná zhoda* (accord partiel). *Úplná zhoda* concerne la totalité des catégories grammaticales du mot subordonné et du mot développé. *Čiastočná zhoda* ne concerne qu'une partie des catégories grammaticales. L'accord est donc envisagé comme un phénomène à degrés. La mesure dans laquelle le mot développé transmet ses formes au mot développant dépend de la nature morphologique de ce dernier. L'accord complet n'est possible, en slovaque, que pour les adjectifs qualificatifs. Selon les travaux de référence slovaques, l'accord peut avoir le caractère obligatoire (dans *predikatívna syntagma* et *determinatívna syntagma*) ou facultatif (dans *koordinatívna syntagma*).

Dans le système syntaxique slovaque, le cas est la catégorie grammaticale décisive en matière d'accord. Si le terme développant ne s'accorde pas en cas avec le terme développé, on ne parle pas d'accord. L'accord en cas est automatique pour les adjectifs qualificatifs ainsi que pour les substantifs et leurs assimilés, où il peut être la seule marque d'accord (p. ex. *rieka Nitra – na rieke Nitre,* la rivière Nitra – à/sur la rivière Nitra). L'accord entre le sujet et le verbe est limité, observable pour les formes définies du prédicat qui marquent les catégories de la personne et du nombre. Le degré de l'accord dépend du type du prédicat (*slovesný* ou *slovesno-menný*), du type du sujet (simple ou multiple) et du type de sa détermination (notamment du fait qu'il soit déterminé par un quantifiant ou non) et de l'ordre des mots.

L'accord entre le sujet et le verbe est également limité, observable pour les formes définies du prédicat qui marquent les catégories de la personne et du nombre. Le degré de l'accord dépend donc du type du prédicat (*slovesný* ou *slovesno-menný*), du type du sujet (simple ou multiple) et du type de sa détermination (notamment du fait qu'il soit déterminé par un quantifiant ou non), de l'ordre des mots reflétant les besoins énonciatifs actuels. Pour ces raisons, on parle quelquefois, dans le discours grammatical slovaque, de la correspondance (et non de l'accord) entre le sujet et le prédicat.

La syntaxe du slovaque étudie les réalisations de l'accord du point de vue de la fonction syntaxique du mot accordé ; secondairement, du point de vue de sa nature morphologique. De ce fait, l'attention est attirée sur l'accord entre le sujet et le verbe qui entrent dans le rapport de prédication, l'accord de l'attribut et l'accord de l'apposition. Dans les travaux de référence français et slovaques, une attention spécifique est dédiée à l'accord lié au vouvoiement. En slovaque, le phénomène reçoit une attention particulière, car il est considéré comme difficile même pour les locuteurs de langue maternelle slovaque. L'erreur est souvent commise dans les formes du vouvoiement dans les énoncés contenant un prédicat analytique où la composante verbale et la composante nominale du prédicat s'accordent avec le sujet de manière différente, p. ex. *Pani učiteľka, boli by ste taká dobrá a ospravedlnili ma z dnešného vyučovania ?* (Madame la Maîtresse, auriez-vous la gentillesse d'excuser mon absence dans la classe aujourd'hui ?) ou *Dobrý deň, boli by ste taký láskavý* a *kontaktovali nás* ? (Bonjour, auriez-vous la gentillesse de nous contacter ?) où la forme verbale *boli* porte la marque du pluriel (indifférencié en genre), mais les formes de l'attribut (*taký dobrý* et *taká láskavá*, littéralement en français *si gentil* et *si gentille*) sont au singulier, respectivement avec un accord au masculin et au féminin. Les mêmes principes régissent l'accord de l'attribut et celui de l'apposition.

Tout comme l'accord, la rection (*väzba*) est envisagée, dans la syntaxe du slovaque, comme un moyen morphosyntaxique d'exprimer, à l'intérieur du syntagme, la dépendance du terme développant vis-à-vis du terme développé. Le discours grammatical qui fait référence conçoit cette notion dans une perspective traditionnelle, en termes de contrainte casuelle exercée par une forme (verbale) sur une autre (Colombat, 1999, cité par Gautier – Serrano – Van Raemdonck, 2010 : 7). La différence entre les deux types de liens (accord et rection) tient au fait que le rapport de rection n'implique pas le changement formel du terme développant en fonction du changement de forme du terme développé. Un changement de forme du terme développé n'entraîne pas automatiquement de changements formels des termes développants. Au contraire, le terme développé, sans égard à sa forme, appelle toujours la même forme du terme développant, p. ex. *rozprávať o tom*, *rozprávam / rozprávaš / zahlási… o tom*, *rozprávaj(te) o tom* (en parler, j'en parle / tu en parles / il en parle, parlez-en) etc. Autrement dit, la forme du terme développant est impliquée par le sens lexical, et non par le sens grammatical du terme développé. Le verbe est un terme développé (régissant) typique et le substantif ou ses assimilés représentent des termes régis typiques.

Les structures formées par rection se distinguent par leur prédictabilité. À la différence de l'accord, où le terme développé (le substantif) prête au terme développant ses propres catégories grammaticales, dans le cas de la rection le terme développé (le verbe) prédestine le terme développant à avoir les catégories grammaticales d'une autre espèce de mots que celui auquel appartient le terme développé. À la différence de l'adjonction (*primkýnanie*), la rection n'influe pas sur le sens principal du terme développant. Tandis que dans l'adjonction, le sens lexical du substantif en position du terme développant peut changer la fonction syntaxique de celui-ci, p. ex. *ísť svetom* (fr. courir le monde – complément circonstanciel de lieu), *cestovať dňom i nocou* (fr. voyager le jour et la nuit – complément circonstanciel de temps), *cestovať vlakom* (fr. voyager en train – complément circonstanciel de manière), etc., dans le cas de

la rection la fonction syntaxique du terme développant reste inchangée malgré le changement du sens lexical de ce terme, p. ex. *zaoberať sa svetom, dňom i nocou, vlakom* (s'occuper du monde, du jour et de la nuit, du train), etc.

Les verbes en tant qu'éléments régissants possèdent *prostá väzba* (construction simple / construction sans préposition) et *predložková väzba* (construction prépositionnelle). Pour les verbes slovaques à un complément, la rection peut être variable (*variantná*) ou invariable (*nevariantná*). Si le verbe slovaque a une rection variable, il accepte deux compléments construits sans préposition (*napiecť koláče – napiecť koláčov*), ou un complément construit sans préposition et un complément construit avec une préposition (*odobrať mlieka – odobrať z mlieka*, fr. prendre du lait ; *chytiť sa čítania – chytiť sa do čítania*, fr. se laisser prendre par la lecture), éventuellement deux compléments différents construits avec des prépositions (*dohodnúť sa o spolupráci / na spolupráci*, fr. se mettre d'accord sur la coopération).

En slovaque, comme en français, il existe des verbes à double complémentation (*slovesá s dvojitou väzbou*) et, plus rarement, des verbes à triple complémentation (*slovesá s trojitou väzbou*). Pourtant, à la différence du français, en slovaque un verbe à double complémentation peut appeler deux compléments construits sans préposition (*brať matke dieťa* – fr. enlever un enfant à sa mère ; *ukradnúť niekomu niečo* – fr. voler qch à quelqu'un). Il peut également appeler un complément construit sans préposition et l'autre construit avec préposition (*pripraviť niekoho o niečo* – fr. frustrer q de qch, *zachrániť niekoho pred niečím* – fr. sauver q de qch), parfois sans égard à l'ordre des compléments ; ou appeler deux compléments construits avec préposition (*jednať sa s niekým o niečo* – fr. se disputer de qch avec qn, négocier quelque chose avec quelqu'un ; *hovoriť s niekým o niečom* – fr. parler de quelque chose avec quelqu'un).

La linguistique slovaque connaît aussi les concepts de *silná väzba* (rection forte) et *slabá väzba* (rection faible), l'un étant associé aux liens entre les verbes et les compléments d'objet, l'autre aux liens entre les verbes et les compléments circonstanciels exprimés par des groupes nominaux (prépositionnels ou non). Oravec et Bajzíková (1986 : 19) identifient *slabá väzba* à *primkýnanie* (adjonction). Pour distinguer entre les cas de *silná väzba* et ceux de *slabá väzba*, deux critères principaux s'imposent : le sens lexical du verbe et le sens grammatical du substantif subordonné.

Même si la plupart des verbes est capable d'appeler un complément d'objet, beaucoup de verbes ne l'exigent pas. Pour distinguer entre les différentes valeurs sémantiques des verbes, on a recours, dans la pensée linguistique portant sur la langue slovaque, au concept d'*intencia* (intention) grâce auquel on divise les verbes en huit groupes (*intenčné typy*) selon leur sens. *Intenčný typ* (type intentionnel) regroupe les verbes ayant le même type de sens lexical et la même rection. Certains groupes demandent l'expression de l'agent et de l'objet (le patient) de l'action, d'autres exigent qu'une seule de ces substances soit exprimée, d'autres encore ne demandent l'expression d'aucune d'elles. La théorie d'*intencia* représente un apport original de la linguistique slovaque à la syntaxe verbale se situant dans la perspective de la syntaxe sémantique.

L'adjonction (*primkýnanie*) relie les membres du syntagme grâce à l'ordre des mots (position) et/ou grâce à l'intonation. À la différence de l'accord et de la rection, qui

représentent des moyens morphologiques de construction syntagmatique, l'adjonction est présenté comme un moyen purement syntaxique de l'intégration d'un membre dans un syntagme. Son domaine d'emploi est vaste ; il s'emploie dans tous les trois types de syntagmes (*koordinatívna*, *determinatívna* et *predikatívna syntagma*). C'est un mécanisme de construction de base dans *koordinatívna syntagma* (les constituants syntaxiques multiples coordonnés – p. ex. *Zjedol len trošku, za lyžičku* – fr. Il n'a mangé que très peu, une cuillère, ainsi que les propositions coordonnées) et un moyen par lequel on introduit les constructions semi-prédicatives et attributives (*Juraj sa vrátil z cudziny ženatý.* – fr. Georges est rentré de l'étranger marié.) Dans *determinatívna syntagma*, ce moyen est utilisé là où le terme développant exprime sa dépendance par la proximité étroite ou par la position fixe par rapport au terme développé. Ce sont, le plus souvent, les cas où le terme développant est un mot sans flexion ou une forme non fléchie. Nous distinguons deux cas de figure : l'adjonction dans les syntagmes nominaux et l'adjonction dans les syntagmes avec un noyau autre que nominal. Dans les syntagmes nominaux, ce sont, le plus souvent, les compléments du nom (non prépositionnels) postposés, tels que *príchod sprava* – fr. l'arrivée de droite ; *túžba študovať* – fr. le désir d'étudier etc. ou fléchie (*odchod vlaku* – fr. le départ du train, *terapia spánkom* – fr. thérapie par le sommeil) etc. L'adjonction s'emploie également dans les développements des adverbes d'intensité et de circonstance.

5 Les présentations contextualisées des rapports syntaxiques

Quelles sont les approches de la présentation des faits syntaxiques adoptées dans les grammaires du français langue étrangère contextualisées, rédigées par les auteurs slovaques (éventuellement tchèques) et destinées au public slovacophone ? Bien qu'il s'agisse, dans ce cas, des grammaires du français langue étrangère, et non de celles du slovaque langue étrangère destinées aux francophones, les observations sur la mise en contexte pédagogique pourraient être utiles pour notre propos. La contextualisation tiendra nécessairement compte des mêmes réalités linguistiques : celles où reposent les distinctions systémiques entre la langue de départ et la langue cible (que l'une corresponde, selon le cas, au français et l'autre au slovaque ou vice versa). Nous nous intéressons, toujours, à la présentation des questions liées à la typologie des syntagmes et aux rapports syntagmatiques.

Le nombre d'ouvrages grammaticaux qui soulèvent notre intérêt est relativement peu élevé. Nous avons étudié deux ouvrages de provenance slovaque (ce sont *Francúzska gramatika* de J. Taraba, parue en 1995, et *Gramatika francúzštiny* de G. Podolcová, publiée en 1967) et deux ouvrages rédigés par les auteurs tchèques, mais, traditionnellement, à disposition des usagers slovaques qui les utilisent régulièrement (*Vědecká mluvnice francouzštiny* de J. Šabršula, 1986, et *Francouzská mluvnice* de Hendrich, Tláskal et Radina, publiée en 1991). Le dénominateur commun de ces quatre grammaires est le fait d'être rédigées en langue maternelle de l'apprenant (en slovaque ou en tchèque). Cela nous fait supposer qu'un travail de contextualisation a dû être effectué et que, très probablement, dans le cadre de ce travail, une attention particulière a dû être consacrée à la conciliation de traditions différentes dans la formulation des discours grammaticaux de référence pour les deux langues, ainsi qu'aux questions de terminologie. Notons que les oeuvres citées ci-dessus forment une liste exhaustive des

grammaires du FLE pour les slovacophones reconnues comme ouvrages de référence. En dehors de ces quatre grammaires, un apprenant slovaque du français a accès à des grammaires abrégées publiées plus récemment (dans les années 90 du XX^{e} siècle et dans les premières années du XXI^{e} siècle) par les maisons d'édition se spécialisant en la publication des dictionnaires bilingues ; il peut s'appuyer également sur les précis grammaticaux dans plusieurs manuels.

Dans sa grammaire pédagogique, sortie bien avant l'oeuvre de référence slovaque de Oravec et Bajzíková, G. Podolcová (1967) ne présente qu'une sélection de phénomènes syntaxiques. Avant que l'attention ne se concentre sur la phrase complexe (classement des subordonnées, avec une brève mention des rapports de coordination et de subordination), les propos de l'auteur portent sur les questions liées à l'ordre des mots : l'ordre des mots neutre, l'inversion du sujet et la mise en relief. La présentation des fonctions syntaxiques, quant à elle, n'est cependant pas complètement évacuée. Elle peut être trouvée dans les chapitres dédiés aux différentes espèces de mots (le nom, l'adjectif qualificatif, le numéral, le pronom et le verbe), en adoptant la vision morpho-syntaxique « à la française ». L'absence du commentaire qui porte sur la typologie des syntagmes et les rapports syntagmatiques dans une grammaire de ce type peut être vue comme significative : ces phénomènes sont probablement considérés comme sans importance primordiale pour un certain type d'apprenant dans un certain contexte pédagogique (celui de l'école secondaire slovaque des années 60-70 du XX^{e} siècle). En dehors de cela, nous constatons que l'approche globale, même si contextualisée sous plusieurs aspects, est celle qui donne de l'importance à la phrase avant d'en donner au syntagme. Or, là encore, il s'agit d'adopter le mode de présentation des grammaires du français de provenance française ou francophone. Quant à la terminologie, Podolcová propose, à la fin de l'ouvrage, un glossaire des termes utilisés. Ceux-ci ne font pas, dans la plupart des cas, l'objet de définition dans le texte. Ainsi, l'auteur opte pour la contextualisation implicite.

L'exposé de J. Šabršula (1986) va de la phrase (appelée *episemion*) au syntagme. L'explication des rapports syntaxiques est faite lors de la présentation des syntagmes en soulignant la variabilité de ces rapports qui est fonction de la nature morphologique des noyaux syntagmatiques. La distinction de base est faite entre les rapports déterminatifs et non déterminatifs, la prédication étant considérée comme un rapport déterminatif principal, ayant pour spécificité d'être réciproque (basée sur l'interdépendance) et les autres rapports de détermination (se déployant, par exemple, entre le nom et son déterminant) ayant une valeur secondaire (sans être obligés d'avoir le potentiel de créer des groupes binaires).

Les rapports syntaxiques sont soit explicites (exprimés par des marques formelles), soit implicites (sans marques formelles). L'explicitation des rapports de dépendance se réalise à travers les phénomènes d'accord (syn. congruence, concordance) ou de rection.

Dans le rapport de rection, l'élément régi prend, sous l'influence de l'élément régissant, une forme précise, ne s'accordant pas à ce dernier. Le potentiel de régir est propre aux verbes, caractérisés par une grande variabilité de la rection, mais aussi aux noms, éventuellement aux adjectifs. Les cas des rapports de dépendance implicite

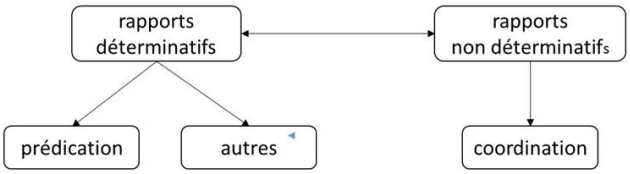


Figure 1 – Les rapports syntaxiques déterminatifs vs rapports non déterminatifs d'après J. Šabršula (1986)

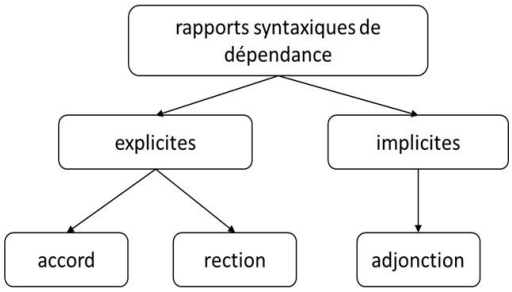


Figure 2 – Les rapports syntaxiques de dépendance d'après J. Šabršula (1986)

sont désignés comme *přimykání* (ce qui correspond, en slovaque, à *primkýnanie* et est traduit en français par J. Šabršula, comme *adjonction*). Les rapports non déterminatifs s'identifient aux rapports de coordination (*jonction*), qui se déploient entre les constituants multiples ou étendus. Les rapports de non déterminatifs sont marqués à l'aide de joncteurs à valeurs sémantiques variées ou, encore une fois, implicitement.

Le discours de Šabršula repose sur les termes-clés : « détermination » et « dépendance ». Le concept de détermination est envisagé dans la perspective de la syntaxe slovaque, de manière équivalente au terme français de « subordination », donc contextualisé en tenant compte de la conscience linguistique des récepteurs.

Chez Hendrich, Tláskal et Radina (1991), la vision des rapports syntagmatiques est, sous certains aspects, proche de celle de Šabršula. Les auteurs font la distinction entre les rapports de coordination et ceux de détermination. La prédication est considérée comme un des rapports de détermination, avec l'accord, la rection, l'adjonction et l'apposition. Dans le rapport de prédication, le sujet est vu comme l'élément régissant et le verbe comme l'élément régi.

Le cadre conceptuel de Hendrich *et al.*, tout comme celui de Šabršula, est basé sur la distinction entre la dépendance et l'indépendance formelle et fonctionnelle des éléments. Les deux approches introduisent le concept de détermination (éventuellement celui de rapport déterminatif) qui n'est pas équivalent au concept de détermination tel qu'il est utilisé en linguistique française. Or, le système de la langue à apprendre est expliqué, dans ces deux ouvrages, à l'aide d'un cadre théorique propre à la pensée linguistique relative à la langue de départ (la langue maternelle du locuteur-apprenant).

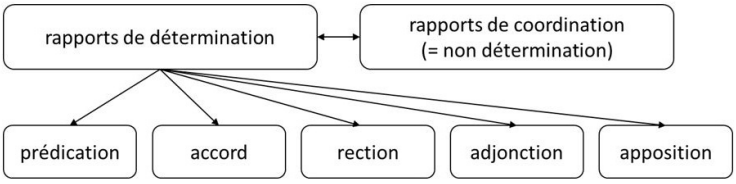


Figure 3 – Les rapports syntaxiques d'après Hendrich, Tláskal & Radina (1991)

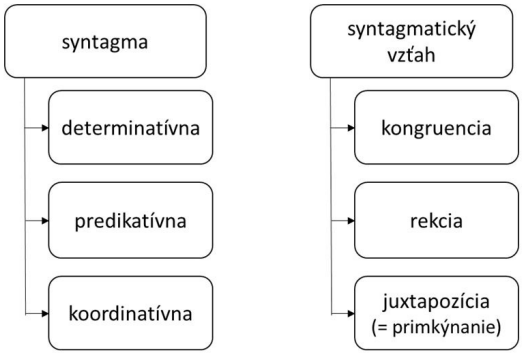


Figure 4 – Les rapports syntaxiques d'après J.Taraba (1995)

Dans son travail *Francúzska gramatika*, aujourd'hui considéré comme la référence majeure et pas uniquement dans la pratique scolaire, J. Taraba (1995) adopte la perspective hiérarchique qui va du plus petit au plus large, c'est-à-dire du mot (éventuellement du syntagme) à la phrase. La présentation des rapports syntagmatiques est faite, encore une fois, conformément à la tradition linguistique slovaque, donc celle qui est supposée être proche de l'apprenant, en deux pas : d'abord la typologie des syntagmes (*determinatívna*, *predikatívna*, *koordinatívna*) pour passer ensuite à la typologie des rapports intrasyntagmatiques (*kongruencia*, *rekcia* et *juxtapozícia*).

L'exposé est relativement bref, mais ne manque pas d'aspects innovateurs. La terminologie d'Oravec et Bajzíková sert de point de départ. Là, où elle offre la possibilité de choix entre les unités qui forment les binômes des doublets terminologiques (l'un slovaque, l'autre latin ou latinisé), ce qui représente un trait caractéristique de la terminologie linguistique slovaque, l'auteur retient les termes d'origine latine par ex. entre *väzba* et *rekcia*, c'est *rekcia* (*rection*) qui est retenu, entre *zhoda* et *kongruencia*, c'est *kongruencia* (*accord*, *congruence*) qui est employé, même si, un peu paradoxalement, ce terme est moins fréquent dans le discours grammatical français que le terme synonyme *accord*.

Le choix des termes slovaques d'origine latine trahit le souci de la transparence vis-à-vis de la terminologie grammaticale française et, en même temps, un travail de réflexion qui, dans certains cas, a même le pouvoir de modifier entièrement le choix du terme slovaque par rapport à la terminologie syntaxique de référence pour le slovaque. C'est le cas de *juxtapozícia* (*juxtaposition*) qui est employé (non exclusivement, mais

en alternance avec *primkýnanie*) là où, dans la tradition grammaticale slovaque, on ne trouve que *primkýnanie* (*adjonction*), en tant que troisième type de rapport syntagmatique. La volonté innovatrice de l'auteur d'aller à la recherche d'un terme qui rende mieux compte du rapport entre les mots qui forment un syntagme sans marque explicite de lien syntaxique, ce lien étant exprimé uniquement par la juxtaposition formelle des éléments en question, trouve dans ce cas une solution relativement acceptable dans le cas du terme français, mais moins facilement « lisible » pour un apprenant habitué à la terminologie slovaque où le terme de *juxtaposition* n'a pas d'usage très fréquent. D'ailleurs, même dans la tradition linguistique française, la juxtaposition est utilisée plus pour marquer l'aspect formel de l'emplacement des unités, mais ne dit pas automatiquement tout sur la possibilité d'existence d'un rapport sémantique entre elles. Le terme slovaque de *primkýnanie* désigne le lien syntaxique entre l'élément non régi et le reste de l'énoncé (*cf.* le concept d'*associé* chez C. Blanche-Benveniste).

Le caractère innovateur de l'ouvrage de J. Taraba tient aussi à la présentation des liens entre les différents concepts et, par conséquent, à l'ouverture des nouvelles perspectives sur les faits de langue en question. Dans le chapitre consacré à la construction des syntagmes, le potentiel constructeur des différents rapports syntagmatiques est montré en relation avec les types de syntagmes. De manière plus concrète, l'auteur identifie les possibilités (et avertit également le lecteur de l'impossibilité, si c'est le cas) de la présence de tel ou tel rapport intrasyntagmatique dans tel ou tel type de syntagme. Ainsi, on constate par exemple qu'entre les constituants au sein de *determinatívna syntagma*, en français, il peut y avoir l'accord, la rection et la juxtaposition. Les possibilités de *koordinatívna syntagma* sont beaucoup plus limitées, car le seul rapport entre ses composantes, parmi les trois relations mentionnées, est celui de juxtaposition (primkýnanie).

La lecture de l'ouvrage de J.Taraba montre l'importance des choix terminologiques de la part du grammairien et en même temps leur difficulté et leur aspect délicat. Elle montre également que la contextualisation par redescription et/ou recatégorisation peut s'avérer une heureuse solution, mais aussi un choix quelque peu déconcertant.

Conclusion

L'intérêt que nous portons à la contextualisation du discours grammatical relève du fait que la nouvelle grammaire du slovaque dont nous sommes en train de rechercher les principes constructeurs, nécessite une adaptation au contexte d'enseignement particulier, celui des locuteurs-apprenants de langue maternelle française ou ceux pour lesquels le français est la langue de départ dans le processus de l'acquisition du slovaque. La contextualisation permet de chercher les moyens de présenter aux apprenants les phénomènes grammaticaux propres à la langue cible de manière qui fait usage des éléments des connaissances sur la langue de départ et/ou sur les autres langues apparentées ou non, ainsi que sur la conscience linguistique qu'ils ont développé au cours de leur pratiques communicatives.

Nous avons étudié les formes de la contextualisation dans les grammaires du français pour les slovacophones en vue de l'identification des usages qui pourraient s'avérer utiles lors de la formulation du discours grammatical dans la situation inverse, celui

de la grammaire slovaque pour le public francophone. Cette étude part de la conviction que les phénomènes susceptibles de poser des problèmes lors de la présentation des grammaires de ces langues et lors de l'apprentissage relèveront des différences systémiques entre le slovaque et le français et seront donc les mêmes sans égard à la distribution positionnelle de ces langues entre les pôles que nous avons appelé « langue de départ » et « langue cible ». Nous avons choisi d'observer les formes de contextualisations dans la présentation des questions liées à la typologie des syntagmes et aux rapports syntagmatiques. Ce sujet est étroitement lié au thème de la valence verbale qui constitue la notion centrale de notre travail.

Quant aux perspectives adoptées lors de la présentation des faits syntaxiques du français à des apprenants slovacophones, les choix des auteurs des grammaires slovaques et tchèques sont partagés entre les manières de présenter la syntaxe habituellement utilisées dans la présentation de la syntaxe de la langue slovaque et celles qui font partie du discours grammatical de référence français. On opte, parfois, pour une combinaison des deux. Néanmoins, l'évolution des manières de présenter la grammaire montre clairement la tendance actuelle qui laisse une place importante à la contextualisation. Ainsi, le cadre conceptuel adopté pour présenter les faits de syntaxe de la langue cible relève, de plus en plus souvent, et dans une mesure de plus en plus large, de la tradition linguistique associée à la langue de départ.